



Constat assurance contestable ?

Par **lodou**, le **09/01/2009** à **23:14**

Bonjour

Je vais essayer d'etre bref..

Mon fils agé de 16 ans a shooté dans un petit cailloux et celui-ci a touché un vehicule en stationnement (le conducteur etait au volant) . Quand j'arrive sur place (mon fils m'a téléphoné) le conducteur attendait. Ce dernier me montre l'impacte causé par le cailloux (quasiment invisible...) et veut remplir un constat. Soit , nous remplissons le constat mais la ou les choses se complique c'est que je m'appercois plus tard, que l'assurance civil de mon fils est périmée!! Donc j'aimerais savoir ce que je peux faire pour me sortir de petrin.
Salutations, LD

Par **chaber**, le **10/01/2009** à **10:45**

Je suppose que vous avez une police Multirisques habitation, dans laquelle figure la garantie Responsabilité civile.

Votre fils étant mineur il est repris dans vos conditions générales.

Sur quels critères vous basez-vous pour dire que son assurance est périmée?

Par **lodou**, le **14/01/2009** à **09:15**

Bonjour

Merci de votre réponse.

Pour l'aasurance périmée, c'est juste que je suis resté sur son assurance scolaire 2007-2008.